

Image not found or type unknown



Droit hebergement petit fils

Par **vernieres**, le **19/08/2012 à 16:23**

Bonjour,rnlors dun divorce en temp k grand parent k faut il faire pour avoir un wenken notre petit fils sachant que ns allons le chercher le mercredi de dix heures a dix neufs heure et le samedi sur decision provisoire du juge notre fille demandant le divorce merci de votre reponse

Par **cocotte1003**, le **19/08/2012 à 20:02**

Bonjour, vous devez saisir le jaf de votre coté pour demander un droit de visite,il faudra démontrer que vous ne pouvez pas avoir de relations avec votre petit fils, cordialement